

REPERES POUR CELEBRER LES FUNERAILLES A L'EGLISE DANS LE CONTEXTE DE L'EPIDEMIE DE COVID -19 (après le 3 juin 2020)

INFORMATIONS PREALABLES :

Les **funérailles à l'église doivent se faire dans une stricte intimité familiale**. Dans ce cadre, les gestes de protection dits « **gestes-barrière** », demandés par la conférence des évêques de France et le ministère de l'intérieur, seront appliqués : pour les fidèles qui s'installent dans l'église, il faut prévoir 4m² par personne soit approximativement une chaise sur trois, un rang sur deux. En outre les participants doivent être masqués.

PREPARATION DES FUNERAILLES :

Elle peut se faire par téléphone afin d'éviter les visites, facteurs de contamination. Mais il est possible de rencontrer les familles, de préférence dans des locaux paroissiaux qui permettront de respecter les gestes de protection dits « **gestes-barrière** ».

CELEBRATION PROPREMENT DITE :

- On évitera de saluer la famille en début de célébration en serrant les mains.
- Les laïcs qui accompagnent la liturgie des funérailles seront le moins nombreux possible. Les prêtres pourront se rendre disponibles au maximum pour conduire eux-mêmes les funérailles.
- **On s'abstiendra de réunir la chorale paroissiale**. On ne chantera donc que si l'Officiant ou l'Acolyte en sont capables. **Le chant peut être limité** à un refrain en Ouverture, une acclamation pour l'Evangile, un refrain de prière universelle et un chant d'Adieu (pour l'Adieu le rituel prévoit aussi des invocations non chantées).
- Il est recommandé **d'éviter les processions et mouvements de personnes** tels que la « **bénédition du corps** » avant le début de la célébration par l'assemblée et le mouvement « **d'offrande** » en fin de célébration. Ces gestes ne faisant d'ailleurs pas partie, à proprement parler de la célébration des funérailles.
- On **évitera également le contact avec des objets susceptibles d'être vecteurs de contamination** : feuilles de chants réutilisées au fil des funérailles, transmission de cierges ou de goupillon, micro mobile transmis de main en main...
- **Les micros** pourront être recouverts d'un fil plastique qui sera retiré après la célébration.
- On veillera à célébrer de façon **digne et respectueuse sans toutefois faire durer la célébration trop longtemps**, le confinement prolongé en un même lieu étant facteur de contamination. Une belle célébration de funérailles peut être réalisée en 30 minutes.
- **Dans les rites d'accueil** : Si la famille souhaite faire une présentation du défunt, on insistera pour qu'une seule personne de la famille se déplace au micro.
On évitera que le rite de la lumière - qui est d'ailleurs facultatif - soit accompli par plusieurs personnes qui risquent de se toucher et donc de se transmettre le virus.
- **Dans la liturgie de la Parole** : On donnera toute son importance à la liturgie de la Parole qui est le moment par excellence de la proclamation de l'espérance chrétienne. A titre exceptionnel, il sera préférable que les lecteurs viennent à l'ambon et en repartent avec leur texte en main
La prière universelle garde toute sa place : elle est intercession pour le défunt, pour les proches du défunt en deuil et pour les hommes en souffrance.
- **Dans la liturgie d'adieu** :
On évitera les prises de paroles autres que celle de l'Officiant ou de l'acolyte (ex : poèmes prévus par la famille...)
Le rite de l'encensement est toujours facultatif : il pourra donc être omis.
En revanche le geste d'aspersion, geste baptismal par excellence, sera maintenu. Seul l'Officiant aspergera le corps avec le goupillon, le passage du goupillon de main en main étant facteur de transmission du virus.
- **les cloches** pourront sonner plutôt en fin de célébration. On évitera de sonner les cloches avant la célébration si on estime que la sonnerie risque d'attirer les habitants du village ou du quartier.
- On veillera à **désinfecter le matériel** qui a été utilisé : micros, goupillon, bancs, poignets de portes, pupitres, chandeliers ...

Service diocésain « Liturgie et Sacrements » du diocèse de Cambrai
liturgie.cambrai@wanadoo.fr

Le 3 juin 2020